

## *Table Ronde*



## *Sport, rapport nord/Sud*

---

### *Synthèse des Interventions de : JF Robin, Université de Créteil et Cher Wane, Sénégal*

Cela fait plus de 10 ans que le SNEP n'avait pas posé ce type de questions dans ses colloques ou dans des initiatives ouvertes. Jean Lafontan, secrétaire général du syndicat, a insisté sur l'importance du développement de l'EPS dans le monde. Le SNEP est porté par une visée humaniste qui conduit certains de ses militants à souhaiter partager leur savoir-faire professionnels avec les pays les plus pauvres. Ces actions de partage de savoirs et de compétences s'inscrivent dans une contribution du développement de l'EPS dans ces pays dit du « sud ».

Mais ces « bonnes » intentions peuvent aussi rapidement glisser vers des voies inverses et se transformer en action humanitaire, voir en néo-colonisation.

Pour nous interroger sur cette problématique des rapports nord sud, nous avons invité :

- Jean François Robin, Maître de conférences à l'Université de Créteil, avec un collègue du Sénégal en thèse, Wane Cher.
- Un collègue prof d'EPS, membre de la tendance « Ecole Emancipée », Daniel Vey

### **Une expérience au Sénégal**

Nos collègues nous ont fait état de l'expérience menée en Afrique sub-saharienne et du questionnement qu'il induit.

Le projet est né évidemment d'une idée humaniste, avec comme réflexion : comment contribuer à faire vivre ces idées, concrètement, sur des choses que l'on sait faire, en particulier la formation des cadres. Il y a eu une deuxième raison, universitaire celle-ci, pour faire vivre des échanges internationaux dans le cadre de la réforme LMD.

La pérennité du projet a été le premier souci. Au départ l'idée était de mettre en place une revue scientifique africaine sur les STAPS. Il faut savoir qu'en Afrique, ils ont 10 fois moins de livres que nous et l'accès aux documents scientifiques est très complexe. Lors de la recherche de financement pour réaliser ce projet, l'UNESCO, a proposé de participer au développement de l'EPS en Afrique sub-saharienne.

### **L'état des lieux de l'EPS au Sénégal**

L'arrivée de l'EPS est liée à la colonisation. Un texte en 1973 rend obligatoire l'enseignement de l'EPS, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Au niveau de l'enseignement primaire c'est

de l'initiation, pour donner à l'enfant le goût au sport. Quant au niveau de l'enseignement supérieur, on commence à parler de préparation à la compétition afin « de maintenir au plus au niveau l'élite du sport scolaire. » Au Sénégal, il n'y a que deux universités et un seul institut de STAPS, donc l'objectif est, de fait, un peu ambitieux !

On peut dire que les textes officiels ne sont pas adaptés au contexte sénégalais. En 1973, c'est le lendemain de la colonisation, les instituts de formation dans le monde de l'EPS à Dakar sont dirigés par des colons français qui inévitablement transfèrent les textes français sans prendre en compte la spécificité locale. Deuxième élément, ce sont des textes archaïques, il n'y a aucun changement depuis 1973.

L'écart entre les textes et le terrain est très important. Les textes demandent par exemple « un temps de travail effectif » mais pour une classe de seconde (50 à 60 élèves), il est possible aussi d'avoir des cycles de 6 séances de 1 heure, 6 ballons et un terrain de basket. La première séance il faut faire une évaluation diagnostique, ensuite la deuxième heure, prévoir un apprentissage. Pendant les 2 h qui vont suivre, il faudra faire 2h d'apprentissage et pour finir les 2 dernières heures seront consacrées à l'évaluation terminale. Les collègues sont très courageux mais ne peuvent pas atteindre les orientations des textes officiels.

Au niveau de la formation, il y a l'Insep qui se charge de former les profs d'EPS, il y a aussi Seneps, qui forme trois ans après le brevet des collèges. Les élèves qui auront le brevet pourront devenir maîtres d'EPS. Il y a aussi le ministère des sports qui peut délivrer des autorisations d'enseigner l'EPS. La discipline baigne dans une multitude de lieux de formation qui rend disparate les compétences des enseignants et ne permet en aucun d'avoir une unité de pratique et de formation des enseignants. Par ailleurs, le FMI en 1993, propose d'aider le Sénégal au niveau éducation à partir du moment où celui-ci accepte de réduire les effectifs de la fonction publique. Avant lorsque l'on rentrait à l'Inseps, on était sûr d'avoir un poste. Ce n'est plus le cas, même si plus de 50 établissements sont sans professeur d'EPS. Les professeurs formés n'étant plus recrutés, ils sont proposés comme vacataires, suite à un BAC+6 pour gagner 120 euros par mois à raison de 20 heures par semaine.

Sur les contenus, le choix dans la programmation est déterminant : est il pertinent de faire du football lorsque l'on a 6 ballons pour une classe de 60. Et il faut militer pour une utilisation plus importante des pratiques sociales spécifiques, comme par exemple la lutte sénégalaise. Ce sport très populaire au Sénégal permet de faire pratiquer beaucoup d'élèves avec peu de moyen. Le temps d'engagement est plus important, c'est un choix qui est plus adaptés à notre réalité qui crée un autre sens et une autre place pour notre discipline EPS.

Enfin, concernant les perspectives pour développer l'EPS au niveau africain, il faudra une reconnaissance de l'état. Une identité, une vraie recherche et une universitarisation, réaliser une refonte des programmes et prendre appui sur les pratiques sociales adaptées au contexte et aux conditions matérielles.

Pas mal d'étudiant africain viennent en France pour passer une thèse pour les besoins des cotas des masters français en nombre d'étrangers. Mais très peu de bourse sont disponibles. Certains étudiants se retrouvent donc à rester le double du temps car ils doivent faire des petits boulots pour payer leurs études. Les universités doivent revoir le rapport et ne pas accepter les étudiants africains pour justifier les cotas et avoir des subventions.

### **Quelques réflexions**

Côté université de Creteil, il y a eu l'inquiétude d'être considéré par l'Afrique comme des « experts ». Cela faisait un peu colonialiste. Mais les échanges ont permis à la fois à profs français de travailler en Afrique, mais aussi d'accueillir des étudiants et des profs en France. L'Unesco devrait permettre de financer 10 étudiants en Europe. L'idée c'est de former les formateurs, d'où le choix de travailler avec les instituts de formation.

Le choix éthique était aussi de partir des réalités sociales de chacun des pays, et les réalités sociales sont différentes des nôtres. Il y a parfois 180 élèves, et les collègues ont développé des savoir faire qui sont vraiment spécifiques. Cela fonctionne ! On ne doit pas imposer un modèle. Il y a des forces qui cherchent à imposer un modèle de l'EPS, les américains et les Anglo-Saxons sont bien placés la dessus. Des programmes valables dans le monde entier. Notre démarche s'oppose à un modèle de l'EPS européen voir mondial passe-partout et à tendance psychomotricienne.

---

*Daniel Vey*

*Je vais tenter de vous présenter un bref aperçu de la place du sport dans le rapport antagoniste nord/sud et principalement dans sa phase coloniale.*

*L'actualité politique des émeutes des banlieues activée par la « racaillisation » d'une partie de ses habitants mais aussi du projet de « revisiter le passé colonial positif de la France » trouvera, je pense, quelques échos, quelques résonances dans les propos que je vais tenir maintenant. Ce qui rend le fait sensible, grave et malheureusement récurrent.*

L'olympisme moderne du baron Pierre de Coubertin, en dépit des louanges universelles qu'il reçoit à chaque nouvelle olympiade, participe lourdement à cette phase coloniale par son contenu doctrinal des discours du père fondateur de l'olympisme moderne, mais aussi par son activité qui franchira le cap de la décolonisation. Cela est et reste un paradoxe des pratiques coloniales sur les pratiques corporelles réduites à un modèle dominant de la bourgeoisie du nord de la fin du XIXe siècle.

J'ai bien pris soin de préciser qu'il *participe* au fait colonial comme d'autre secteur de l'expansionnisme impérial, culturel et corporel, économique et éducatif.

L'idéologie olympique moderne se construit patiemment pour déboucher sur les premiers jeux olympiques en 1896. Cette période est paradigmatiquement marquée par un certain nombre de discours, d'attitudes politiques sur le rôle de l'être humain dans une société de production, divisée en classes sociales, de positionnements philosophiques sur la place des sciences, de la hiérarchie des races, du positivisme du Darwinisme social.

Le besoin de quantification traduit une idéologie de la mesure. De nouvelles sciences humaines apparaissent pour tenter d'imposer un discours de classification et de hiérarchisation, de mesures, de la norme qui définit l'être moyen et le subordonné, la référence et la marge.

Je m'appuierais sur deux phénomènes populaires qui vont marquer ce XIXe siècle finissant et le début du XXe : le sport et les zoos humains de la république coloniale.

S'ils - *a priori* - ne participent pas du même registre de pratiques sociales, je propose de mettre ces deux domaines en résonance pour montrer qu'ils participent du même phénomène colonial, de la même politique coloniale qu'est la suprématie de la race blanche sur toutes les autres.

Ce marqueur politique autorise toutes les déclinaisons des plus réactionnaires comme celles de Gobineau (essai sur l'inégalité des races 1853/55), d'un Gustave Le Bon ou d'un Vacher de Lapouge, aux plus « républicaines » de l'œuvre de Jules Ferry ou De Coubertin.

Mais il nous faut revenir d'abord sur ce que constitue cette deuxième moitié du XIX siècle, de bien mettre en évidence la culture « globale » dominante adossée à **cette notion de progrès qui n'existe que par le fait qu'il est mesurable.**

Dans le projet de définition de l'éducation physique, la place à la mesure est déterminante. Utilitaire et posturale, l'éducation du corps doit lui permettre de rechercher son amélioration permanente. La mesure des membres, de la cage thoracique, de la masse musculaire, de la forme du crâne, vont évidemment générer un système de données normatives et comparatives qui débouchera sur la

reconnaissance que « l'amélioration de l'humain s'accompagnera d'une répertoriatio n » (Isabelle Queval,133).

D'ailleurs, la devise olympique qui consiste a toujours aller plus haut, plus vite, plus loin, ne marque - t'elle pas de son empreinte cette obsession de la mesure éternellement repoussée vers un plus inaccessible, mortifère entropique qui mènerait à l'absurde de courir en zéro seconde, de lancer en dehors du champ gravitationnel, de sauter au delà de la géométrie pour rechercher l'empirée médiévale chrétienne où se situe les élus et les héros.

Les sciences de la mesure se multiplient avec la psychométrie, la sociométrie, l'économétrie et l'anthropométrie. Tout y passe pour distinguer l'ordinaire de l'extraordinaire, l'homme moyen de l'homme extraordinaire, qu'identifiera le sportif repoussant les limites de la performance et de la perfectibilité : « *mesurer pour quantifier, quantifier pour étalonner, étalonner pour normer, normer pour hiérarchiser*, (Isabelle. Queval, 141).

Donc, la mesure ne fait pas que marquer un répertoire du dépassement, elle marque aussi celui de la différence entre les êtres.

La société anthropologique est créée en 1859, date qui prend son sens dans l'épanouissement des questions d'identification dont « les membres se rendent plusieurs fois à des expositions grand public pour effectuer leurs recherches orientées sur l'anthropologie physique ». Cette science obsédée par les différences entre les peuples et l'établissement de hiérarchies donnait à la notion de « race », un caractère prédominant dans les schémas d'explication de la diversité humaine. On assiste à travers les zoos humains, à la mise en scène de la construction d'une classification en « race » *humaine et de l'élaboration d'une échelle unilinéaire permettant de les hiérarchiser du haut en bas de l'échelle évolutionniste (Le Monde Diplomatique).*

Après les conquêtes coloniales et la stabilisation des frontières de l'Empire, il faut faire place aux missions coloniales dévolues, aux vocations vertueuses de la civilisation.

La mesure ayant fixée le cadre anthropométrique, il convient de montrer aux publics des grandes villes, d'une part les monstres (nains, lilliputiens, nègres, albinos, bossus, géants) (Paris 1909 et 1912).

Parallèlement aux expositions coloniales se tiennent des exhibitions ethnographiques, plus généralement appelées villages nègres, de véritables zoos humains où l'individu est rabaissé au rang de Mostra assimilé au mieux à la race inférieure, au pire à l'animal ou à la bête sauvage. *Le succès est foudroyant et le public se rend par centaines de milliers voir ce que la presse appelle « des bandes d'animaux exotiques accompagnés par des individus non moins singuliers » (Monde diplomatique août 2000 )*.

De 1877 à 1912, le phénomène est impressionnant et les spectacles se multiplient. Le patron du jardin d'acclimatation, Geoffroy Saint-Hilaire, organise dans cette période une trentaine de spectacles.

La demande est croissante et les zoos humains prolifèrent : village nègre pour l'exposition de Paris où l'autre clou sera la Tour Eiffel, puis l'exposition de 1900, Marseille 1906 et 1922, Paris 1907 et 1931, puis les expositions régionales.

Il est inutile ici de poursuivre l'énoncé de ces foires humaines mais j'insiste sur le fait qu'il est considérable. Outre la curiosité populaire qui vient se satisfaire de l'exotisme à la mode coloniale, il s'y enracine un véritable racisme « scientifique », conforté par une théorisation vulgaire mais efficace s'appuyant sur l'anthropologie pour constitue une « *grammaire des caractères somatiques des groupes raciaux* » systématisé dès 1867 par la société d'anthropologie. Le fait de montrer, d'exhiber, de mettre en spectacles ces populations aux regards populaires vise aussi à marquer l'inconscient que la puissance Française outre-mer à asseoir un nationalisme après la défaite de Sedan. L'exposition de ces « sauvages » met en opportunité la consistance du discours raciste de la théorie des races et la nécessaire attitude civilisatrice de l'empire pour élever ses demi -hommes à un rang plus fréquentable. (donc éduicable ) Aux militaires, succèdent les missions chrétiennes, pédagogiques et sportives. mouvement de jeunesse...

C'est dans ce contexte très marqué de la culture de cette fin du XIXe siècle, que se construit à son tour, le discours sportif et olympique. « Le sport participe à la promotion et de la légitimation d'une

hiérarchie où se tient le blanc, dirigeant économique chrétien et de sexe masculin. Cette hiérarchie toute symbolique est également politique et culturelle ; voilà posées les trois dimensions du processus colonial et voilà pourquoi le sport se décrypte comme un outil privilégié des relations entre colons et locaux ». (Thierry Terret, ).

Pour aller assez vite, je vous propose de rentrer dans le vif du sujet en ce qui concerne le corpus de la pensée de De Coubertin, homme de son époque et sa classe sociale (en 1908, la noblesse européenne constituait 68 % des effectifs du CIO). Lui même d'ailleurs n'hésite pas car il va à l'essentiel sur les thèmes essentiels. En 1936, date symbolique s'il en est, il déclare « Dès les premiers jours j'étais un colonial fanatique » (in Mémoires, p. 461). Cette déclaration en forme d'aveu assumé, donne le cadre idéologique de son propos que le temps et la durée n'altéreront pas, bien au contraire, il multiplie les déclarations sur les vertus du colonialisme de la civilisation blanche. Mais il accroche les wagons du racisme à ses propos.

La théorie des races que nous avons vu lors des zoos humains, De Coubertin la fait sienne « *les races sont de valeurs différentes et qu'à la race blanche toutes les autres doivent faire allégeance* ». Le 6 février 1904, il rédige pour le roi des Belges, un texte « *l'empire en vue de la préparation à la vie coloniale* ». Il se glorifie que « *Français est le plus beau du monde* » et d'applaudir « à ces hommes qui parcourent le continent noir et répandent vaillamment leur sang pour ouvrir un comptoir de plus au commerce national ou de planter nos trois couleurs sur une case indigène », 1890). Mais le cœur de l'olympisme n'est pas dépourvu de nuances. « *La théorie de l'égalité des droits pour toutes les races humaines conduit à une ligne politique contraire à tout progrès colonial. Sans naturellement s'abaisser à l'esclavage ou même à une forme adoucie du servage, la race supérieure a parfaitement raison à la race inférieure certains avantages de la vie civilisée* » (avril 1901).

L'objet de cette intervention ne se situe pas sur De Coubertin mais il est indispensable de faire le détour sur se parti prit idéologique qui donne le cadre de développement de la colonisation culturelle et corporelle.

### **Sur le terrain, le fait colonial est une réalité physique et politique.**

Partout où l'empire se déploie les institutions coloniales se développent Administration, corps régaliens de l'état mais également le champ culturel et corporel donnent cohésion et cohérence a la culture de domination .L'institution sportive n'échappe pas a la règle bien au contraire. Elle s' affirme sur tous les territoires de l'empire comme une confirmation de l'administration Française au service d'une idéologie mais également comme une mise en uniformité des pratiques corporelles au détriment des pratiques corporelles locales .La fameuse universalité du sport est bien le prolongement du colonialisme corporel qui définit – quelque soit l'endroit de la planète où l'on e trouve – un langage commun au corps loisir comme au corps producteur

Du Vietnam en passant par les comptoirs de Pondichéry , de l'Afrique aux Antilles l'état français impose un modèle administratif commun – ce qui ne signifie pas égalitaire – tout comme il impose un referant corporel commun qu'est le sport comme institution corporelle

L'apogée des idéologies nationales de début du 20eme siècle débouchera sur des logiques d'affrontements économiques et militaires .Un ans avant la grande boucherie de la première guerre mondiale la presse allemande titrait « *l'idée olympique de l'ère moderne symbolise une guerre mondiale (...)* qui donne a ceux qui savent lire un aperçu suffisant de la hiérarchie des nation » (citée par Pascal Boniface ). En haut de cette hiérarchie, le couple antagoniste colonisation / décolonisation ne fera que s'affirmer dans cette logique de rivalité ou le sport devient un acteur d'affirmation national et de revanche collective sans pour autant devenir hélas un support d'émancipation.

La mémoire des ségrégations nord sud fera que « *de toute la famille de l'homme, le dernier groupe majeur a avoir été intégré dans le mouvement olympique fut le peuple d'Afrique* » (John M. Hoberman )

Ce qui rend à notre travail de militant, de syndicaliste, d'alter-mondialiste une activité hélas d'actualité au regard de la situation des peuples du continent Africain

### **Quelques références bibliographiques et notes**

**Isabelle Queval**

s'accomplir ou se dépasser essai sur le sport contemporain Gallimard 2004

**Pascal Boniface**

le sport c'est la guerre Géopolitique des jeux olympiques monde diplomatique août 2004

**Nicolas Bancel , Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire**

Des exhibitions racistes qui fascinaient les européens .Ces zoos humains de la republique coloniale le monde diplomatique août 2000

**Thierry Terret (préface )**

Sports et loisir dans les colonies

**Gerald R Gems** / sport et impérialisme américain en Asie

**Claude Calvini** / décolonisation et structuration du mouvement sportif mauricien

**Youssef fatès** / Algérie coloniale les patronages et le sport

**Rolland Renson et Christel Peeters** /sport et mission au Congo Belge

**Alain Dubourg** / L'église catholique martiniquaise et l'utilisation du sport (1919 /1939 )

**Sébastien RuffiéJacques Gleyse** /Une Histoire du sport et de l'éducation physique de la France d'outremer université de Montpellier /laboratoire Corps et Cultures

**John M. Hoberman**

L'universalisme olympique et la question de l'Apartheid .La tentation du bonheur sportif janvier 1999

**Quel corps ? n° 4/5**